

Joel Devillet, l'enfant de chœur qui a fait mordre la poussière à l'archevêque Léonard

'Maintenant, il n'est plus rien du tout. Rien'

Cela lui a coûté quinze années de sa vie, mais l'objectif est atteint. Joël Devillet a finalement mis l'archevêque André Léonard sur les genoux, et non vice versa.
DOUGLAS CONINCK

Il aura bientôt 42 ans, mais dès qu'il commence à parler, vous avez encore ce sentiment bizarre de le rendre particulièrement heureux avec un œuf Kinder Surprise. Joël Devillet traverse la vie avec une petite voix grêle, comme si son temps s'est arrêté en 1987.

Quand il était enfant, il allait jouer au 'Nintendo', le mercredi, chez l'Abbé Gilbert Hubermont, le curé du village à Aubange, près de la frontière grand ducale. Le premier et le seul qui avait 'un Nintendo' à la maison et invitait ensuite à s'asseoir une fois sur ses genoux.

L'enfant de chœur d'alors vit maintenant à Saint-Gilles, anonymement dans l'agitation de Bruxelles, avec deux perroquets et Dora, son chien bâtard. À propos de sa voix, un rapport neuropsychiatrique dit que "diverses études ont montré que les problèmes phonétiques ont une cause psychogène qui remonte à l'adolescence."

Ceci est ce que la pédophilie fait d'un homme. Chez Joël Devillet, destiné lui-même à être un prêtre, tout est raté. Sa voix, sa stature. Il est un défaut de fabrication. Sa foi, il l'a perdue il a une quinzaine d'années. "Et pourtant", soupire-t-il. «Je me surprends parfois à prier. Lorsque le bus est bloqué dans le trafic et que je dois aller d'urgence aux toilettes. Alors, par exemple ».

Mercredi, lors de son soixante-quinzième anniversaire, Mgr André Léonard a présenté sa démission au pape François. Exactement une semaine après que la Cour d'appel de Liège l'a été condamné à payer € 10 000 à Joël Devillet. Parce qu'il avait toujours été au courant de l'abus et n'avait rien fait. Négligence coupable.

Joël Devillet: "C'est fini pour Léonard. Le pape pourrait prolonger son mandant d'une ou deux années, peut-être trois, mais cela ne va pas se produire. Il est à jamais dans les rangs d'ecclésiastiques qui se sont brûlés les doigts dans une affaire de pédophilie. Exactement ce genre de figures dont ce pape ne veut plus aller plus loin.

"Tout est allé si vite que j'ai encore un peu à faire avec lui. Il m'a toujours considéré comme un imbécile, un petit tas de poussière dont il espérait qu'il s'envolerait de lui-même. Comme cela s'est toujours passé avec la majorité des dossiers d'abus sexuels dans l'église. Les dernières années, je suis souvent allé de façon anonyme à des messes qu'il présidait. A Noël encore, dans la cathédrale, j'y étais à minuit. Alors, je me tenais dans la file, attendant sa poignée de main.

« Puis il a dit: 'Ah Joël, comme je suis content de te voir. Nous devrions une fois vraiment parler'.

« Faisons-le, lui ai-je dit. Sur ce, il a répondu : 'cela ne va pas parce que tu as intenté un procès contre moi'.

« Il m'a invité à envoyer un e-mail pour montrer que j'étais prêt au dialogue et à la réconciliation. Pour imprimer alors cela et laisser son avocat l'agiter au tribunal. Maintenant, je ne suis pas non plus aussi stupide.

« Je ne veux pas de relation. Je ne veux pas d'enfants. Plus tard, les victimes deviennent des abuseurs. Ainsi, j'évite ce risque. »

Tous pécheurs

« Finalement, je ne demandais pas beaucoup à Léonard. Tout simplement dire à haute voix qu'il est désolé et qu'il a commis une grave erreur, aurait pu suffire. Il n'est pas comme ça. Léonard connaît seulement deux concepts : péché et pardon. Faute et justice sont des mots qui ne lui disent rien à lui, et là est le problème avec l'Église catholique. Tous ces ecclésiastiques se confessent mutuellement. Chacun connaît quelque chose de l'autre, donc il faut toujours implorer et donner le pardon. S'ils devaient réellement enlever tous les pécheurs, il ne resterait pratiquement plus d'ecclésiastiques. De cette logique Léonard ne pouvait rien faire d'autre que de protéger mon agresseur. Comme cela se passe toujours dans toutes ces affaires de prêtres pédophiles.

"Je suis aussi partie civile dans l'enquête sur l'opération 'Calice'. Alors, vous pouvez consulter votre dossier aux greffes du tribunal et vous en voyez alors l'importance. Des centaines de victimes, principalement des néerlandophones. Des centaines. Et vous savez, c'est seulement une petite fraction qui a trouvé le courage d'en faire un cas ici. La réaction plus normale est de tourner la clé et d'aller à la recherche de meilleures choses dans la vie. Un emploi, une famille, une passion. "

C'est jeudi après-midi. Joël Devillet vient juste de faire deux heures d'exercice avec son futur chien de compagnie dans la 'Maison des amis des aveugles et malvoyants' à Ghlin. Il est porteur d'un gène qui le rend, depuis trois ans, lentement mais sûrement rend aveugle. Un homme ne peut avoir que de la malchance, pensez-vous alors. Il voit cela autrement.

"Je savais que cela arriverait un jour. Mon frère l'a eu à dix-huit ans. Si cela vous touche à quarante ans, je me lâche avec la pensée que le verre est à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Je suis content de ce qui est. Je suis infirmier de formation et j'ai dû laisser tomber mon travail. Comme un fou, j'ai sollicité quelque chose d'autre mais cela ne réussit pas. Donc, j'ai énormément de temps. Pour cela.

'Si j'avais quelque chose à dire, je laisserais toujours juger les affaires de délinquances sexuelles par des magistrats féminins'

Petit monstre

Il a aussi écrit un livre. Avec un passage très marquant sur la peur pour lui-même, pour le petit monstre qui habite aussi quelque part dans son corps. Au moins, il le suppose. "Beaucoup de victimes sont plus tard, dans leur vie, des abuseurs, il y a des études scientifiques qui sont faites. Comme mon gène, qui se poursuit de génération en génération. Donc, je ne veux jamais une relation. Et surtout pas d'enfants. Ma vie est ce qu'elle est, et c'est bien. J'y suis allé beaucoup plus durement que ces milliers de victimes, c'est ainsi. J'avais également un bien meilleur dossier.

"Lorsque j'ai déposé une plainte civile en 2006 contre Léonard, chacun se faisait compatissant. Quelle idée folle de penser qu'un juge voudrait aller aussi loin. Même au Parlement au temps de la commission sur les abus sexuels, je sentais les rires sous cape de la part des députés. Quel naïf, que ce Devillet.

"Je savais bien que je perdrais l'affaire contre Léonard à Namur en première instance. Namur est sa ville, l'Eglise est toujours impliquée dans la nomination de magistrats. A la Cour d'appel de Liège siégeaient trois jeunes femmes magistrats. Elles m'ont demandé de raconter brièvement mon histoire. Elles ont écouté, et effectivement j'étais parvenu à un point que quelque chose tombait de moi. Enfin. Une salle d'audience où l'on voulait m'écouter, où je pouvais dire, 'S'il vous plaît lisez le dossier, lisez ce que M. Léonard m'a écrit dans les premières années'.

"Il ya dix ans, là, dans cette Cour trois hommes gris auraient siégé, pensant à leur carrière, à la hiérarchie. Ils auraient peut-être ri intérieurement à cause de ma petite voix. Je le sais, parce que j'ai assez souvent vécu la situation au cours des quinze dernières années. Si j'avais quelque chose à dire, les affaires de délinquance sexuelle seraient toujours mieux jugées par des magistrats féminins.

"Léonard se sentait trop bien, trop important, pour se justifier devant ces trois juges. Il ne s'est même pas présenté. La semaine dernière, il a annoncé dans un journal français qu'il se rend à la Cour de cassation. Tandis que, dernièrement dans *Paris-Match*, il annonçait, en tant qu'ascète, n'avoir que € 12 sur son compte. Donc je suppose que ce n'est pas lui, mais l'archevêché qui paiera ses avocats à la cassation. Désormais, il ne peut tenter d'annuler le jugement que sur des erreurs de procédure, mais suivant ceux qui ont lu le jugement, ce n'est qu'un vœu pieux.

"Tout est fini pour Léonard. Il ne sera jamais cardinal. Encore quelques semaines et il n'est plus rien du tout. Rien. L'église belge vient dans les mains de gens de ce temps, de Johan Bonny ou Joseph De Kesel. Peu importe qui le sera. C'est de toute façon un progrès ».

Précisez votre pensée

Jusque dans les années 2000, Devillet avait rêvé de devenir prêtre. Il a été admis au grand séminaire. André Léonard, alors évêque de Namur, savait à ce moment tout de lui, et de

l'abus par le prêtre Hubermont. Des pièces du dossier montrent comment Hubermont a procédé à des aveux, le 14 Novembre 1996, devant un tribunal ecclésiastique à Namur.

Cela s'est passé comme suit. Devillet déclare sur l'honneur qu'il n'éprouvait aucun plaisir dans les fellations hebdomadaires, où Hubermont prend la parole. Demandez à l'Abbé Hubermont: "Est-ce vrai?" Réponse de l'Abbé Hubermont: "Oui, sauf pour la phrase « Je n'éprouvais ici aucun plaisir". En fait, je voulais arrêter, mais Joël m'a demandé de continuer.

C'était, ainsi noté, le Joël de 15 ans qui l'avait amené aux actes délictueux. Mortel étaient, pour André Léonard, les billets qu'il a écrit par la suite à Devillet lui-même. Il avait été décidé d'envoyer l'enfant de chœur chez un thérapeute et il était convenu que les trois parties paieraient chaque un tiers des honoraires: le diocèse, le prêtre pédophile et Devillet lui-même. Car, suivant le raisonnement, il avait lui aussi un peu de culpabilité après ce qui lui était arrivé après le jeu de 'Nintendo'.

Le 11 Octobre, 1998 Léonard écrit: «Mon fils Joël. Je me réjouis de ce que tu me dis sur un soutien psychologique régulier. Je pense que ce sera très utile."

Le 22 Novembre 2000 : « Cher Joël, souhaites-tu que l'Abbé Gilbert Hubermont fasse quelque chose pour toi? Quoi qu'il en soit, si oui, précise ta pensée. Je te bénis de tout cœur. André-Mutien Léonard, évêque de Namur. "Il n'y a aucun moyen de nier que Léonard, comme supérieur hiérarchique direct de Hubermont, n'était pas au courant. Et ne savait rien de mieux que d'inventer un vague accord à propos du paiement du thérapeute.

Joel Devillet: "Tout ce temps-là, Gilbert Hubermont est resté prêtre. Lors du procès, l'avocat du diocèse disait qu'il a été mis en non-activité, en Juin 2014, par le pape. Que l'on avait donc bien prises responsabilités. Lorsque nous en avons demandé de voir la preuve – quelque chose d'écrit - aucune réponse n'est venue.

'Ils auraient pu arrêter Hubermont depuis longtemps. Mais Léonard lui confiait toujours une nouvelle paroisse'

"Je n'étais pas la dernière victime de Hubermont. À un certain moment, vous êtes trop vieux, alors un tel homme est à la recherche de nouveaux enfants. De nouvelles plaintes pénales arrivèrent déjà depuis 1998 et l'année dernière tout a été jugé correctionnellement pour le viol de quatre autres enfants. Ils auraient déjà pu le faire arrêter dans les années quatre-vingt. Devoir arrêter. Mais Léonard lui confiait toujours une nouvelle paroisse où il pouvait recommencer à partir de zéro.

Garder la trace

Etre victime, dans le cas de Joël Devillet, est un emploi à temps plein. Sa chambre est remplie de tours de livres et de dossiers. Quotidiennement, Il met son blog à jour, il dévore tout ce qui est dit et écrit au Vatican.

"Je sais qu'à Namur il n'y a seulement que dix victimes qui ont exactement vécu la même chose que moi. Personne n'a un aussi bon dossier que le mien. J'ai tout gardé: les billets de Léonard, les extraits de compte. Dans les affaires de justice, c'est souvent ainsi, l'avocat qui vous demande des pièces pour faire valoir votre point de vue. Les gens jettent des choses, moi je ne le fais pas. Je suis déjà allé plus de quinze ans en arrière. Chaque jour, j'écris des lettres, j'envoie des lettres recommandées au Vatican, je tiens des délais judiciaires à l'œil.

Pourquoi dois-je le faire? Parce que votre existence doit encore avoir une raison quelque part?

"Mon viol a été prescrit au pénal en Juin 2001. Presque simultanément, j'ai été expulsé du grand séminaire. C'est cette prise de conscience qui m'a conforté, cette confrontation dure comme la pierre avec leur hypocrisie. Toutes ces années, ils m'avaient gardés en suspens, envoyé des billets doux. Ils ont tout fait pour garder la question au sein de l'église. Mais une fois que l'affaire était prescrite, je ne me suis soudainement plus senti apte à être prêtre. Mon monde s'est alors effondré, mais pendant longtemps je n'en ai pas fait le deuil. Là, j'ai perdu ma foi. Léonard et tous les autres du diocèse avaient menti durant des années. S'ils ont menti à propos de tout cela, j'ai pensé, qu'est-ce qui est encore crédible dans le reste de leurs histoires?

«Je me demande parfois s'ils croient que des prêtres qui ont agressé des enfants, et ceux qui ont été leurs complices finiront dans "un enfer qui est encore plus dur pour eux. " Voilà ce que le prélat maltais Charles Scicluna a récemment déclaré. Il est le président de la commission qui enquête sur les plaintes d'abus sexuels au Vatican. Avec la condamnation de Léonard on ne peut plus faire autrement que de penser qu'il va entrer dans un enfer encore pire.

"Je connais Léonard depuis longtemps. Du séminaire de Namur. Grâce à son frère aussi, qui est décédé il y a quelques années. Il y fut mon confesseur. Je sais que Léonard était très désireux de devenir cardinal, le numéro deux dans le pays, après le Roi. Il dit que non, mais croyez-moi: il a vécu toute sa carrière dans cette perspective, tout tournait autour de cela. Cette ambition brûlante. Et bientôt, il ne sera plus rien du tout. Y a-t-il encore quelqu'un qui écoute quand il parle de sida et de justice immanente. »

'Historique'

Nous roulons sur l'autoroute A8, Dora s'est nichée entre ses genoux. Dans six mois, Dora devra s'habituer au chien d'accompagnement, qui est encore en formation. Il sait déjà que ce sera un souci dans son appartement exigü. Avec la sortie de Leonard se soulève la question de ce qu'il va faire, maintenant que son but si utopique est atteint. Il pense.

"Vous savez, jusque-là les victimes d'abus sexuels au sein de l'église s'entendaient dire que leur cause était malheureusement pénalement prescrite. Après l'affaire Vangheluwe est arrivée cette commission qui rassemble les victimes et l'Eglise et essaie de parler de réconciliation. Les gens obtiennent alors quelques milliers d'euros et s'engagent à ne pas ester une action en justice. J'ai montré qu'il existe aussi quelque de tel comme droit civil, avec un délai de prescription de trente ans. Que des adultes qui abusent d'enfants peuvent certainement être appelés à rendre des comptes. Et aussi ceux qui les protégeaient.

"La semaine dernière, un journal titrait : 'Historique'. Cela, je l'ai découpé et je le porte sur moi.